



Opération Essonne Verte- Essonne Propre à Villebon-sur -Yvette Samedi 31 mai 2008-

Dans le cadre de l'opération Essonne propre-Essonne verte lancée comme chaque année par le Conseil Général, 14 personnes se sont retrouvées à l'angle de la rue Baron de Nivières et chemin des Sablons, à l'entrée du Village, pour un nettoyage des abords du chemin des Sablons, du chemin du Parc jusqu'à entrer dans le bois, du chemin de la Grande Pièce et retour par le chemin de la Fontaine de Fer et le chemin parallèle au RD 59.

L'ASEVI était représentée par 3 de ses membres lors de cette opération organisée par la Commune, avec la participation du SIOM (syndicat intercommunal des ordures ménagères). Pour 2008, le thème de cette action était intitulé « histoire des maraîchers et des espaces agricoles du territoire » avec la participation de M. Olivier, un des derniers maraîchers Villebonnais.

Il y a à peine quelques dizaines d'années, la commune de Villebon-sur-Yvette avait encore de nombreuses exploitations de maraîchage. Aujourd'hui, il en reste seulement quelques-unes, en particulier, celle de la famille Olivier.

Monsieur Olivier-père a rappelé l'histoire de sa famille originaire de Villebon et de Verrières le Buisson. Le premier Olivier est arrivé à Villebon à la fin du XIXème siècle, vers 1895. Il arrivait de Verrières le Buisson pour épouser une demoiselle X... et exploiter la ferme sur laquelle est toujours installée la famille Olivier. Un ancêtre de la demoiselle est mentionné au 1^{er} conseil municipal qui a suivi la Révolution.

Les terres qui s'étendaient devant nous jusqu'au chalet de Villiers sont cultivées par l'entreprise familiale et un maraîcher de Sault les Chartreux.

Des terres, pentues et peu rentables ont été délaissées comme sur les Beaumonts et les fonds de Paradis. L'arrêt des cultures a été rapidement suivi par l'extension des bois sur ces terres abandonnées.

L'entreprise exerce son activité sur environ 55 hectares (40 sur Villebon et 15 sur Villejust). Elle emploie 10 à 15 personnes suivant la saison. La production est vendue en grandes surfaces (Carrefour, Auchan) et à la ferme Viltain. Compte tenu des contraintes d'approvisionnement de l'enseigne, Intermarché n'est plus un débouché possible. Pour l'anecdote, le dernier cheval a quitté l'exploitation en 1974 pour devenir étalon en Normandie.

Comme prévu, des échanges ont prolongé cet exposé à partir de quelques questions autour de la qualité des terres, des besoins en eau, de l'utilisation des produits phytosanitaires, ont montré que les questions environnementales préoccupaient les agriculteurs et les consommateurs :

- L'eau : l'eau d'arrosage est prise dans 3 mares créées par le drainage naturel, sur les terres mêmes de la famille Olivier.
- Les produits phytosanitaires : l'épaisseur des catalogues a largement diminué ces dernières années, le coût a sérieusement augmenté, la traçabilité des traitements est imposée..., tout concourt à limiter la consommation de phytosanitaires qui ne sont utilisés que parcimonieusement, parfois remplacés par des traitements thermiques. Il faut savoir que de nombreux contrôles sont effectués en grandes surfaces par les services publics et en centrale d'achat par les acheteurs.

L'activité agricole a ses exigences. C'est ainsi que la culture du chou s'accompagne de fortes odeurs, que le tracteur est bruyant et roule à 30km/h sur la RD59 et dans la rue des maraîchers... et laisse parfois de la boue sur la route ou la rue. S'il fallait se pendre à chaque fois, il y a longtemps qu'il n'y aurait plus ni maraîcher ni agriculteur en France. Au-delà d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de qualité, c'est toute la question de l'agriculture péri-urbaine, de l'agriculture de proximité qui se pose..

Est-on prêt à accepter la présence d'une zone de compostage visible depuis nos fenêtres?

Est-on prêt à supporter l'épandage du fumier des centres équestres à proximité de la maison ?

Est-on prêt à acheter des salades avec des pucerons ?

Comment produire des salades « prêtes à l'emploi », débarrassées des pucerons et autres petites bêtes de la biodiversité ?

Suite à la signature de la charte Phyt'EauxCités par la commune de Villebon, la représentante de la municipalité engage les propriétaires privés à utiliser de moins en moins de pesticides comme cela est prévu dans cette charte.

Avant de partir pour le nettoyage, la représentante du SIOM rappelait quelques ordres de grandeurs en matière de pollution des paysages par nos déchets (cf. tableau ci-dessous) ainsi que les consignes de sécurité pour éviter tout accident.

Temps nécessaire pour la décomposition

Mouchoir en papier	1 à 5 mois
Mégot de cigarette avec filtre	Plusieurs années
Chewing gum	5 ans
Sac en plastique non biodégradable	450 ans
Canette (bières, boissons sucrées gazeuses...)	100 ans
Bouteille de verre	3 000 ans

La ballade le long du chemin de la Grande Pièce a permis de constater les dégâts causés par le violent orage de la semaine précédente avec entraînement de la terre vers le fossé bordant le chemin, obstruction des buses sous les passages d'accès aux champs... Mais aussi d'apprécier le travail d'orfèvre concernant la culture des jeunes pousses à mesclun (diverses variétés de salades, betteraves rouges...), une nouveauté sur le secteur depuis quelques années. Les jeunes plans sont semés sur des « tables », rehaussement de terre permettant le passage de la machine venant faucher ces jeunes pousses au moment de la récolte. Ce mode de culture nécessite un arrosage régulier, d'où la présence d'une citerne constituant un volume tampon, le forage à 40 mètres ne donnant que 5 m³/h.

Après une distribution de tee-shirt et de casquette du SIOM et une rapide visite de l'intérieur de la chapelle St Côme et St Damien, ce qui a permis une nouvelle fois d'admirer le travail des compagnons charpentiers, un pot de l'amitié a permis de clôturer cet après-midi en toute convivialité, sous les arbres de la place Nicolas de Thou.
